

# Manuel d'utilisation et d'entretien Portes / Grilles enroulables

les portes automatiques – c'est record !



record.group

## Table de matières

<b>1</b>	<b>Généralités.....</b>	<b>4</b>
1.1	Identification du produit.....	4
1.2	Fabricant ISEA FRANCE.....	4
1.3	Identification du document.....	4
1.4	Renseignements importants.....	4
1.4.1	Droit d'auteur.....	4
1.4.2	Groupe cible (Utilisation).....	5
1.4.3	Définitions des termes généraux.....	5
1.4.4	Conservation des instructions.....	7
<b>2</b>	<b>Instructions et règlements de sécurité.....</b>	<b>8</b>
2.1	Présentation des pictogrammes.....	8
2.2	Explication des symboles sur la porte.....	9
2.3	Sécurité du produit.....	9
2.3.1	État de l'art.....	9
2.3.2	Utilisation conforme aux dispositions.....	10
2.3.3	Risques résiduels.....	10
2.4	Zones dangereuses.....	10
2.4.1	Mise en garde contre les dangers du produit.....	10
2.4.2	Qualification et formation du personnel, compétences.....	10
2.4.3	Transformations et modifications du produit.....	10
2.5	Consignes de sécurité.....	11
2.6	Mise sous tension électrique.....	12
<b>3</b>	<b>Conditions d'utilisation.....</b>	<b>13</b>
<b>4</b>	<b>Commande.....</b>	<b>14</b>
4.1	Principe de fonctionnement.....	14
4.2	Utilisateurs autorisés.....	14
4.3	Dispositifs de protection en option.....	15
4.3.1	* Cellules de sécurité.....	15
4.3.2	Barre palpeuse de sécurité :.....	15
4.3.3	Antichute.....	15
4.4	Bouton-poussoir et interrupteur à clé.....	16
4.4.1	Signification des boutons.....	16
4.4.2	Interrupteur à clé.....	16

## Table de matières

---

<b>5</b>	<b>Comportement en cas de dérangements.....</b>	<b>17</b>
5.1	Manœuvre de secours de la porte avec moteur à prise directe .....	18
5.2	Manœuvre de secours de la porte avec moteur tubulaire .....	19
5.3	Manœuvre de secours de la porte avec moteur central .....	19
<b>6</b>	<b>Déclaration d'achèvement des travaux .....</b>	<b>20</b>
<b>7</b>	<b>Maintenance et contrôle périodique.....</b>	<b>21</b>
<b>8</b>	<b>Carnet d'entretien.....</b>	<b>23</b>
<b>9</b>	<b>Démontage et élimination des déchets.....</b>	<b>25</b>
<b>10</b>	<b>Déclaration CE de conformité.....</b>	<b>26</b>

# 1 Généralités

## 1.1 Identification du produit

La plaque signalétique, située à l'intérieur de l'habillage ou sur le mécanisme, fournit une identification exacte du produit au moyen des données suivantes :

(exemple)

Modèle :

Numéro de série :

Numéro d'article :

Tension d'alimentation :

Protection par fusibles :



## 1.2 Fabricant ISEA FRANCE

**ISEA FRANCE**

Route de Valence

Avenue St - Jean

F-38360 Noyarey

France

Téléphone: +33 4-76-53-99-99

Fax: +33 4-76-53-95-16

## 1.3 Identification du document

Nom: BAL\_ROLLGITTER\_FR\_1V0\_REC\_119-002401022

Version: V1.0

N° d'article : 119-002401022

## 1.4 Renseignements importants

### 1.4.1 Droit d'auteur

Ces instructions sont soumises au droit d'auteur et restent la propriété d'ISEA FRANCE.

La reproduction, la diffusion ou l'utilisation à des fins concurrentielles de ces instructions sont interdites sans autorisation expresse.

Les contrevenants s'exposent au versement de dommages-intérêts.

Sous réserve de modifications techniques. Il peut en résulter des différences entre le produit et les présentes instructions.

### 1.4.2 Groupe cible (Utilisation)

La présente notice d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation :  
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :  
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

La présente notice d'utilisation concerne les portes électriques non compensées de type :

- DP106
- EUROLOOK
- P57 / P57 RUBIS (à micro-perforation)
- P97 / P97 RUBIS (à micro-perforation)
- P116 / P116 RUBIS (à micro-perforation)
- BITUBO
- TUBONDA S
- TUBONDA R

La présente notice d'utilisation explique le maniement de l'installation. Elle constitue la base d'un parfait fonctionnement, indique la procédure à suivre et fournit des instructions pour éliminer d'éventuels dérangements. Le présent document (ou des extraits de ce document) peuvent être remis à des personnes amenées à manier quotidiennement l'installation.

L'exploitant de l'installation est tenu de lire la présente notice d'utilisation avant de la mettre en service et il doit observer les consignes de sécurité.

Il est recommandé de conserver le présent document à portée de main près de l'installation.

### 1.4.3 Définitions des termes généraux

Les termes suivants sont utilisés pour faciliter la lecture des instructions :

Terme:	Explication:
Installation	On entend par installation les portes de la société ISEA FRANCE, FR-38360 Noyarey.  Lorsque les informations données dans les présentes instructions se rapportent exclusivement à un modèle donné, cela est explicitement signalé dans le texte.
Fabricant	On entend par fabricant de l'installation la société ISEA FRANCE, FR-38360 Noyarey.
Exploitant	Le terme exploitant désigne le propriétaire de l'installation, qu'il l'exploite lui-même en tant que détenteur ou qu'il la transfère à des tiers. Il est responsable du bon fonctionnement et de l'utilisation de l'installation.

Personnel qualifié	Le personnel qualifié est constitué de personnes qui, en raison de leur formation, leur expérience et instruction ainsi que de leurs connaissances des normes applicables, réglementations, consignes de prévention d'accidents et conditions d'exploitation, ont été autorisées par le responsable de la sécurité de la machine ou de l'installation à exécuter les tâches nécessaires ; ces personnes sont à même d'identifier les dangers potentiels et savent comment les éviter.
Personne compétente	Intervenant qualifié, âgé d'au moins 16 ans, autorisé par le fabricant ou son mandataire à effectuer des travaux de montage, de mise en service, de maintenance et de réparation.
Installateur professionnel	Personne compétente ou organisme proposant aux tiers des prestations de montage, d'amélioration et de raccordement électrique de ces installations.
Tablier	Un tablier est constitué de plusieurs lames interchangeable, reliées entre elles par leur profil spécial. Matière : acier galvanisé ou revêtu de résine époxy
Portes non compensées	Le poids du tablier n'est pas compensé par des ressorts. Une porte non compensée s'ouvre vers le haut.
Portes P57 non compensées	Les profilés de la porte P57 sont particulièrement esthétiques grâce à leur faible hauteur et présentent l'avantage d'un faible encombrement. Hauteur : 57 mm. Épaisseur de 8 à 10 mm.
Portes non compensées P97 (et P97 RUBIS)	Les profilés de la porte P97 sont très résistants de par leur forme bombée (usage intensif ou grande largeur). Hauteur : 97 mm. Épaisseur de 7 ou 9 mm.
Portes non compensées P116 (et P116 RUBIS)	La porte P116 convient parfaitement pour tout type de fermeture (magasin, bâtiment industriel, garage). Hauteur : 116 mm. Épaisseur de 7 ou 9 mm.
Portes DP106 non compensées	Grâce à leurs profilés à double paroi remplis de mousse en PU, les portes DP106 possèdent de bonnes propriétés isolantes. Coefficient de transmission thermique : $k = 3,5 \text{ w/m}^2$
Portes non compensées EURO-LOOK	Le tablier EUROLOOK transparent permet une visibilité de 83 % et un passage de 92 % de la lumière (anti-UV).
Grilles enroulables non-compensées BITUBO	Le modèle BITUBO est spécialement conçu pour un design plus moderne et sa rigidité est incomparable sur les grandes largeurs.

Grilles enroulables non-compensées TUBONDA S	Composé de tubes ondulés de 14 mm de diamètre, le modèle TUBONDA S offre une visibilité complète.
Grilles enroulables non-compensées TUBONDA R	Le modèle TUBONDA R est constitué de tubes ondulés et de renforts de tubes droits horizontaux de 14 mm de diamètre, reliés entre eux par des attaches de haute sécurité. L'écartement de 45 mm assure une sécurité totale.
Fonctionnement par pression maintenue (mode homme mort)	Le dispositif de commande assurant le déplacement de la porte à la position voulue (ouverture, arrêt, fermeture) nécessite une pression manuelle continue, l'opérateur gardant les yeux fixés sur l'installation.
Fonctionnement par impulsion à l'ouverture et par pression maintenue à la fermeture	Ce fonctionnement correspond à l'ancien « fonctionnement mixte » de la norme française NFP 25362 ; il est apparenté au fonctionnement par impulsion repris dans la norme DIN EN 13241-1 en vigueur.

#### 1.4.4 Conservation des instructions

Après le montage de l'installation, les instructions doivent être gardées dans un endroit accessible et sec.

## 2 Instructions et règlements de sécurité

### 2.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



#### **INSTRUCTION**

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



#### **ATTENTION**

Indications spéciales indispensables pour le bon fonctionnement du système.



#### **ATTENTION**

Détails importants à lire absolument pour le bon fonctionnement du système.



#### **! PRUDENCE**

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



#### **! AVERTISSEMENT**

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



#### **! DANGER**

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



#### **! DANGER**

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

## 2.2 Explication des symboles sur la porte

Symbole / Pictogramme	Emplacement	Description
Risque d'écrasement 	Sur la lame terminale	Risque de coincement entre la porte et le sol à la fermeture
Risque de pincement 	Sur les coulisses, des deux côtés à hauteur des yeux	Risque de pincement dans les coulisses pendant la manœuvre du tablier dans les coulisses
Marquage CE 	Sur une surface visible par l'opérateur et l'installateur	Déclaration de conformité indiquant que la porte satisfait aux exigences de la Directive Machine
	Sur une surface visible par l'opérateur	Recommandations importantes avant utilisation



### ATTENTION

Ces pictogrammes doivent être impérativement mis en place lors de l'installation. Si nécessaire, les réglementations nationales doivent être prises en compte et appliquées.

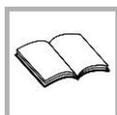
## 2.3 Sécurité du produit

### 2.3.1 État de l'art

Le système a été construit selon l'état de la technique et les règles reconnues en matière de sécurité et répond aux exigences de la directive Machines 2006/42/EG et de la norme NF EN 13241-1+A1 Juin 2011, NF EN 12604, NF EN 12453.

**Cette conformité a été établie par un contrôle initial**

Une utilisation non conforme à l'emploi prévu peut néanmoins être source de dangers pour l'utilisateur.



### ATTENTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, d'entretien ou de maintenance sur l'installation. Une évaluation des risques doit être effectuée pour l'ensemble de l'installation.

### 2.3.2 Utilisation conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme porte. Elle permet de nombreuses utilisations ainsi que le passage de personnes et de véhicules. L'installation est conçue pour être montée dans des locaux industriels, commerciaux ou privés.

Il est interdit de se servir de la force motrice de l'installation pour lever des personnes, des animaux ou des charges.

Il est interdit d'utiliser des objets pour s'opposer à la force motrice de la porte par appui, poussée ou pression.

Il est interdit de modifier la porte ainsi que ses composants.

Il est interdit de modifier la commande électrique afin d'augmenter ou de réduire la vitesse de la porte.

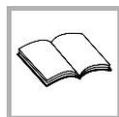
Toute autre utilisation sera considérée comme non conforme à l'emploi prévu. Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages provoqués par une utilisation non conforme ; les risques et dommages liés à une utilisation non conforme sont de la seule responsabilité de l'exploitant.

L'utilisation conforme à l'emploi prévu exige également d'observer les conditions d'utilisation prescrites par le fabricant, ainsi que d'effectuer régulièrement les opérations d'entretien, de maintenance et de contrôle requises.

### 2.3.3 Risques résiduels

La porte a été conçue conformément à l'état actuel de la technique et aux réglementations reconnues. L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions. Par ailleurs, certains risques résiduels ne peuvent être évités.

#### **INSTRUCTION**



Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou un manque d'expérience et de connaissances sauf si elles ont été encadrées ou informées concernant l'utilisation sécuritaire de l'appareil et comprendre les risques qui en résultent.

Les enfants doivent être sous surveillance et ne peuvent pas jouer avec l'appareil.

## 2.4 Zones dangereuses

### 2.4.1 Mise en garde contre les dangers du produit

Si nécessaire, les prescriptions doivent être prises en compte et appliquées.

### 2.4.2 Qualification et formation du personnel, compétences

Monteur	Formation technique avec de très bonnes connaissances électriques et mécaniques Expérience de chantier
Metteur en service Agent de maintenance	Formation technique avec de très bonnes connaissances électriques et mécaniques Expérience dans le service après vente (SAV) itinérant

### 2.4.3 Transformations et modifications du produit

Des modifications arbitraires sur la porte automatique excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages qui pourraient en résulter.

## 2.5 Consignes de sécurité

**INSTRUCTION**

Couper la tension d'alimentation de l'installation pour tout travail de contrôle et de maintenance des composants mécaniques.

**ATTENTION**

Toute réparation et travail de service devront se faire par du personnel qualifié. Les techniciens devront avoir de bonnes connaissances techniques générales, ainsi qu'une bonne connaissance des normes et de la réglementation.

**ATTENTION**

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.

**ATTENTION**

Il est interdit de manœuvrer la porte en présence de personnes dans sa zone d'action. Observer une distance d'au moins 1 m.

**ATTENTION**

Afin d'éviter tout risque de blessure, il faut toujours utiliser la poignée adéquate pour manœuvrer la porte à la main.

**ATTENTION**

La porte doit être entièrement ouverte pour permettre le passage d'un véhicule.

**ATTENTION**

Si le fonctionnement de la porte diffère de celui décrit dans le présent manuel ou qu'il est perturbé en raison de pièces défectueuses, de pictogrammes illisibles ou d'un manque d'entretien, contactez au plus vite votre fournisseur.

**ATTENTION**

Un milieu corrosif et agressif (présence d'acides ou de produits caustiques) peut nuire à la sécurité de fonctionnement de la porte.

**ATTENTION**

Il est formellement interdit de retirer toute protection, sécurité, pictogramme ou marquage ainsi que de modifier la construction.

**ATTENTION**

Le câblage doit être conforme à la norme française NFC 15-100.

**! PRUDENCE****Pincement des doigts**

- Écrasement, cisaillement ou happement des doigts/mains
- Observer une distance d'au moins 1 m pendant la manœuvre du rideau

**! DANGER****Tension électrique dangereuse**

- Danger de mort par choc électrique
- Ne pas toucher le système d'entraînement lorsque le système est sous tension.
- Ne pas pulvériser de l'eau dans l'entraînement.

## 2.6 Mise sous tension électrique

Il est impératif que la mise en circuit soit effectuée par un électricien qualifié et agréé en conformité avec la classe de protection et les degrés de protection prescrits.

Le câblage doit être conforme à la norme française NFC 15-100. Ou conformément aux directives nationales spécifiques.

---

## 3 Conditions d'utilisation

La porte ne doit pas être utilisée dans les conditions suivantes :

- Températures inférieures à -30 °C
- Températures supérieures à +60 °C
- Vents supérieurs à 1100 Pascals (110 km/h)
- L'axe d'enroulement ne doit pas être monté en extérieur par mauvais temps.
- L'axe d'enroulement doit être accessible en permanence pour les travaux de démontage ou de maintenance.

## 4 Commande

### 4.1 Principe de fonctionnement

Les portes et grilles enroulables sont équipées d'un entraînement qui facilite la manœuvre de la porte. Elles s'actionnent de différentes façons, par exemple via une

#### commande électrique

La porte est entraînée et mise en mouvement par le moteur électrique via un élément de commande.

### 4.2 Utilisateurs autorisés

Type d'actionnement	Utilisateurs formés (hors zone publique)	Utilisateurs formés (zone publique)	Utilisateurs non formés
Commande à réarmement automatique (fonction homme mort)	Bouton-poussoir à réarmement automatique (fonction homme mort)	Interrupteur à clé à réarmement automatique (dispositif homme mort)	Interdit
Ouverture par impulsion, les yeux fixés sur l'installation Fermeture par appui long sur le bouton	Bouton 3 positions avec stop	Interrupteur à clé 3 positions avec stop	Interdit
Ouverture et fermeture par impulsion, les yeux fixés sur l'installation	Barre palpeuse sous lame terminale + interrupteur 3 positions	Barre palpeuse + 2 jeux de cellules photoélectriques* + feux clignotants	Interdit
Commande automatique (impossible sur grille ajourée)	Barre palpeuse + 2 jeux de cellules photoélectriques* + 2 feux clignotants + éclairage de zone	Barre palpeuse + 2 jeux de cellules photoélectriques* + 2 feux clignotants + éclairage de zone	Barre palpeuse + 2 jeux de cellules photoélectriques* + 2 feux clignotants + éclairage de zone



#### INSTRUCTION

« Zone publique » : Porte donnant sur la voie publique ou utilisée en zone résidentielle



#### INSTRUCTION

« Opérateur formé » : personne ayant reçu une formation par l'installateur pour utiliser la porte.



#### INSTRUCTION

L'aire de débattement doit faire l'objet d'un marquage au sol par bandes obliques jaunes et noires (à la charge de l'installateur).

**INSTRUCTION**

\* Le deuxième jeu de cellules photoélectriques doit être installé de façon à détecter toute personne sur le point de monter sur le tablier (hauteur environ 2 mètres).

### 4.3 Dispositifs de protection en option

**INSTRUCTION**

Ces dispositifs de protection optionnels sont disponibles moyennant supplément suivant le type d'actionnement de la porte.

#### 4.3.1 \* Cellules de sécurité

Les portes à commande électrique peuvent être équipées d'une ou de deux cellules de sécurité. Cette cellule est composée d'un boîtier qui émet un rayon infrarouge. Si le rayon infrarouge est interrompu pendant la fermeture, la porte remontera automatiquement.

#### 4.3.2 Barre palpeuse de sécurité :

Les portes à commande électrique peuvent être équipées d'une barre palpeuse. Celle-ci est composée de deux cellules qui émettent un rayon infrarouge, insérées dans un caoutchouc. Si le rayon infrarouge est interrompu pendant la fermeture, la porte remontera automatiquement.

#### 4.3.3 Antichute

Le tablier est équipé de 4, 6 ou 8 ressorts : en cas de défaillance d'un ressort, les autres ressorts peuvent maintenir le tablier en équilibre

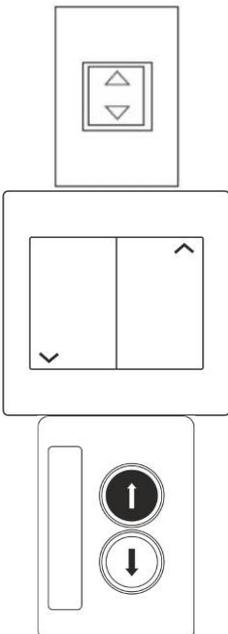
Le tablier est équipé de 2 ressorts : en cas de défaillance d'un ressort, l'antichute intervient automatiquement.

## 4.4 Bouton-poussoir et interrupteur à clé

Le bouton-poussoir permet l'actionnement volontaire de la porte ; il se situe dans une zone non dangereuse pour l'opérateur à une hauteur de 1,5 mètre du sol. Depuis cet endroit, l'opérateur doit pouvoir observer l'installation en permanence.

Dans le cas d'une motorisation pourvue d'une fonction homme mort, la manœuvre du tablier ne doit pas être initiée par des commandes manuelles autres que celles requérant une pression maintenue.

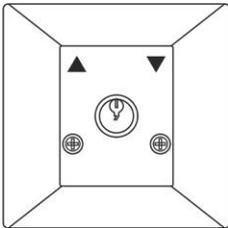
### 4.4.1 Signification des boutons

	<p><b>Montée :</b> La porte peut être ouverte par actionnement du bouton-poussoir (appui continu). La porte se lève alors. Si vous relâchez le bouton, la porte s'arrêtera.</p> <p><b>Descente :</b> La porte peut être fermée par actionnement du bouton-poussoir. La porte se baisse alors. Si vous relâchez le bouton, la porte s'arrêtera.</p>
--	--

### 4.4.2 Interrupteur à clé

L'interrupteur à clé permet l'actionnement volontaire de la porte ; il se situe dans une zone non dangereuse pour l'opérateur à une hauteur de 1,5 mètre du sol. Depuis cet endroit, l'opérateur doit pouvoir observer l'installation en permanence.

Dans le cas d'une motorisation pourvue d'une fonction homme mort, la manœuvre du tablier ne doit pas être initiée par des commandes manuelles autres que celles requérant une pression maintenue.

	<p><b>Montée :</b> Pour ouvrir la porte, actionner l'interrupteur à clé en tournant et en <b>maintenant</b> la clé. La porte se lève alors. Si vous relâchez la clé, la porte s'arrêtera.</p> <p><b>Descente :</b> Pour fermer la porte, actionner l'interrupteur à clé en tournant et en <b>maintenant</b> la clé. La porte se baisse alors. Si vous relâchez la clé, la porte s'arrêtera.</p>
---	---

## 5 Comportement en cas de dérangements

Les composants de la porte sont prévus pour le nombre de cycles suivant moyennant un nombre de manœuvres/jour défini :

Type d'entraînement	Cycles	Manœuvres/jour
Porte à moteur central	15 000	10
Porte prise directe console	50 000	50
Porte prise directe flasque	50 000	50
Porte à moteur tubulaire	50 000	50
Porte à bâton de tirage	15 000	10

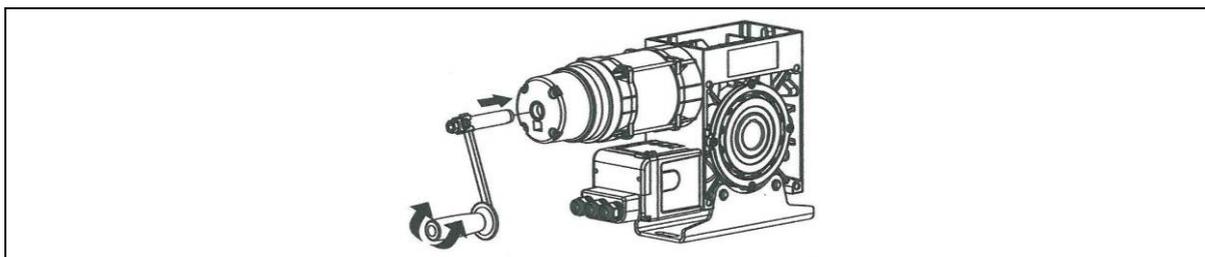
En cas de dérangement de la porte, veuillez procéder comme suit :

Dérangements	Cause possible	Mesure
La porte fait beaucoup de bruit à l'ouverture ou à la fermeture	Les coulisses ou les flasques ont besoin d'être lubrifiées Vérifier l'alignement des profilés Aucune vis ou soudure ne doit faire saillie dans les coulisses Le jeu de fonctionnement n'est pas respecté	Graissez les coulisses ou/et les ressorts Consultez le fournisseur
La porte ne répond pas au signal de la télécommande	Problème au niveau de l'installation électrique	Débranchez tout et consultez votre fournisseur
La porte s'arrête juste après avoir été actionnée	Problème au niveau du dispositif d'arrêt d'urgence ou de la protection contre l'enclenchement des verrous	Consultez le fournisseur
Le tablier est suspendu de travers	Des attaches de liaison se sont relâchées ou sont endommagées, un ou plusieurs ressorts sont cassés L'arbre est de travers	Consultez le fournisseur
La porte s'arrête avant sa position haute ou basse maximum	Les fins de course se sont dérégulées	Consultez le fournisseur

La porte descend ou remonte peu après l'arrêt	La tension des ressorts n'est pas correcte (si la porte est motorisée, il se peut que le déverrouillage d'urgence a été déclenché ou qu'une pièce de liaison manque entre le moteur et le tablier)	Consultez le fournisseur
La porte ne reste plus dans sa position initiale	Les ressorts sont détendus ou trop tendus	Consultez le fournisseur
Fermeture de la porte par à-coups	La porte est équipée de parachute, la descente du tablier est trop rapide	Descendez le tablier plus lentement
Le moteur ne fonctionne pas	Vérifier le raccordement électrique Le parachute est enclenché La manivelle de secours est accrochée  La vis du crochet sur le côté du moteur est trop longue	Consultez le fournisseur Consultez le fournisseur Décrochez la manivelle et réessayez Consultez le fournisseur

### 5.1 Manœuvre de secours de la porte avec moteur à prise directe

La manivelle doit être utilisée exclusivement dans les cas suivants : panne de courant ou moteur défaillant.



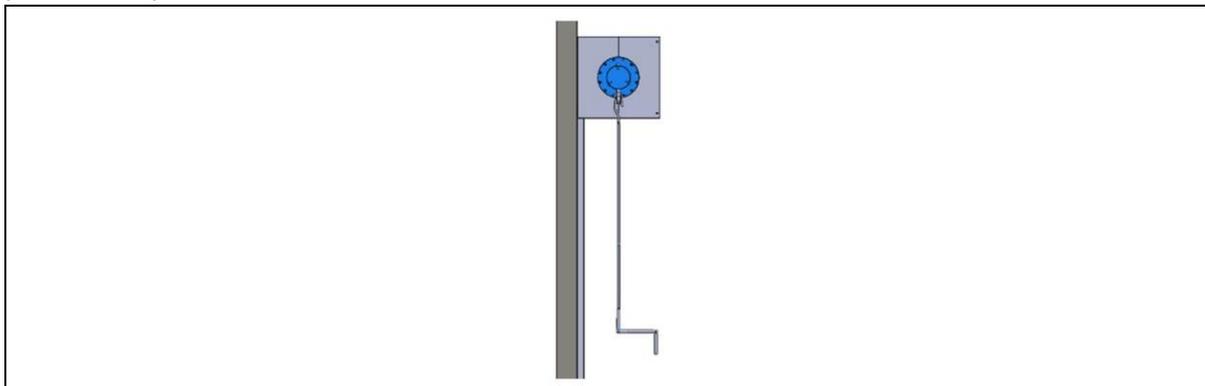
1. Insérez la manivelle de secours dans son logement jusqu'en butée. La tension de commande est ainsi interrompue et un actionnement électrique de la porte n'est plus possible.
2. Déplacez la porte en position d'OUVERTURE ou de FERMETURE en tournant la manivelle de secours.
3. Retirez la manivelle après cette manœuvre de secours. La tension de commande est de nouveau activée et l'actionnement électrique de la porte est possible.

## 5.2 Manœuvre de secours de la porte avec moteur tubulaire

La manivelle doit être utilisée exclusivement dans les cas suivants : panne de courant ou moteur défaillant.

Lors de l'utilisation de la manivelle de secours, il est important de veiller à ne pas dépasser les fins de course du moteur !

Arrêtez donc de tourner la manivelle dès que la porte est fermée ou lorsque l'ouverture est suffisante pour laisser passer un véhicule.

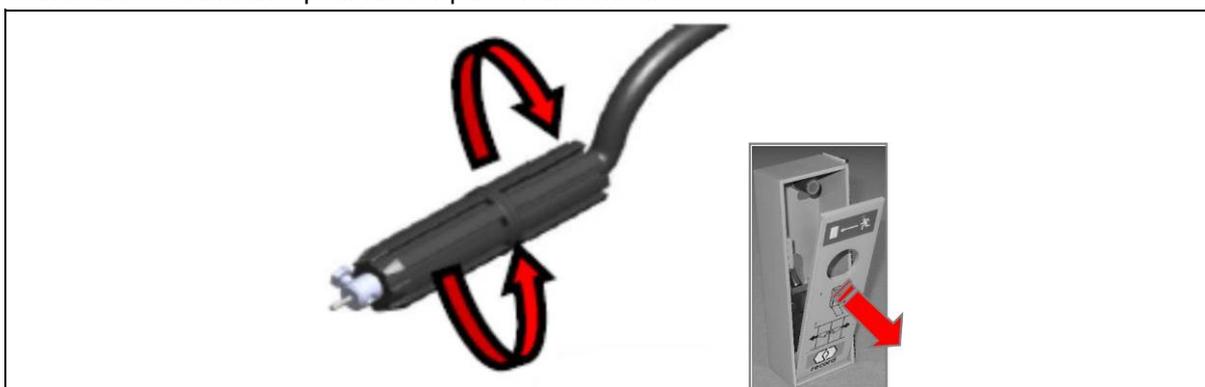


1. Introduisez la manivelle dans le crochet de la commande manuelle et tirez le crochet vers le bas.
2. Tournez la manivelle dans le sens de la montée ou de la descente de la porte.
3. Une fois la manœuvre terminée, repoussez le crochet de la commande manuelle vers le haut et retirez la manivelle.

## 5.3 Manœuvre de secours de la porte avec moteur central

Le bouton de l'électro-frein doit être utilisé exclusivement dans les cas suivants : panne de courant ou moteur défaillant.

Lors de l'utilisation de la manivelle de secours, il est important de veiller à ne pas dépasser les fins de course du moteur ! Pour éviter cela, arrêtez de manœuvrer la porte dès qu'elle est fermée ou lorsque l'ouverture est suffisante pour laisser passer un véhicule.



1. Dévissez la poignée jusqu'à ce que l'électro-frein se sépare du moto-réducteur (le câble doit être dur).
2. Ouvrez ou fermez la porte manuellement.
3. N'oubliez pas de revisser la poignée à fond.

## 6 Déclaration d'achèvement des travaux

<b>Description du produit :</b>	
<b>Numéro de série :</b>	
<b>Adresse de l'exploitant / du propriétaire :</b>	
<b>Adresse du lieu d'installation :</b>	
<b>Contrôles :</b>	
	Le produit est complet et en bon état
	Les dispositifs de sécurité sont en bon état
	L'assemblage est correct
	Le marquage CE a été effectué
	Les zones de cisaillement sont protégées ou signalées
<b>Remarques / Observations :</b>	
<b>Livraison :</b>	
L'exécution des contrôles avec un résultat positif confirme la validité du produit et représente l'acte formel de livraison.	
En signant ce document, le client :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atteste que le produit est conforme à sa commande</li> <li>▪ Déclare avoir reçu les instructions d'utilisation et d'entretien et avoir pris connaissance de ses obligations par rapport à la norme de marché, comme indiqué sur dans les instructions</li> <li>▪ Confirme avoir reçu les instructions de dépannage</li> <li>▪ Confirme avoir reçu la déclaration de conformité CE (incluse dans les instructions)</li> </ul>	
Date : .....	
Signature de l'installateur : .....	
Signature de l'exploitant / du propriétaire : .....	

## 7 Maintenance et contrôle périodique

### Généralités :

Toutes les opérations de maintenance et/ou de réparation doivent être effectuées par un installateur professionnel qui, par son expérience et par sa formation technique, connaît suffisamment les portes, est familier de leurs réglages et à même d'assurer leur bon fonctionnement.



### INSTRUCTION

**Les dommages imputables à l'inobservation des consignes d'utilisation et de maintenance ou à un défaut d'entretien n'entrent pas dans le cadre de la garantie. Les travaux de maintenance doivent être effectués par une entreprise de montage spécialisée.**

Avant la première mise en service et selon les besoins de même que suivant les dispositions en vigueur – mais au moins **une fois par an** – un contrôle de sécurité doit être effectué par un technicien de service qualifié ou par un de nos partenaires agréés.

**Le fabricant recommande de faire effectuer les travaux de maintenance tous les 6 mois. L'opérateur doit conserver les certificats d'essai et les présenter sur demande aux autorités compétentes.**

L'inspection et la maintenance régulières de l'installation par un personnel qualifié et agréé par le fabricant sont les meilleurs garants d'une longue durée de vie et d'un fonctionnement sûr et sans défauts du produit.

### Inspection :

Vérifiez que la porte n'est pas endommagée suite à une collision.

Vérifiez l'état des coulisses et assurez-vous qu'elles sont exemptes de saletés ou de corps étrangers susceptibles d'entraver la manœuvre du tablier. D'ailleurs, on ne considère pas ces vérifications comme des travaux de maintenance, mais plutôt comme des contrôles à effectuer régulièrement lors de l'inspection et du nettoyage du poste de travail.

L'opérateur est tenu à cette vérification à chaque fois qu'il manœuvre la porte.

### Nettoyage et entretien :

Les maillons de la porte sont constitués d'un alliage spécial de polycarbonate. Ils peuvent être nettoyés avec un savon liquide dilué dans de l'eau très chaude. Utiliser un chiffon doux et humide. Il est possible de nettoyer les maillons avec un nettoyant pour vitres et un chiffon humide.



### ATTENTION

**Ne pas utiliser d'abrasif ou de chiffon sec, afin d'éviter de rayer les maillons. Les produits de nettoyage alcalins ou dissolvants de colle et dissolvants calcaires rongent le polycarbonate et sont par conséquent proscrits.**

### Maintenance :



### ATTENTION

**Pendant les travaux de maintenance, placer des panneaux de signalisation de part et d'autre de la porte.**

**Couper l'alimentation électrique du moteur.**

- Vérifier l'alignement de l'arbre.
- Vérifier l'état des attaches de liaison.
- Vérifier le raccordement du parachute (si parachute à l'opposé)
- Vérifier les fins de course du moteur.

- Tester le frein moteur.
- Vérifier la fixation de la porte.
- Vérifier la fixation du parachute.
- Vérifier la fixation du moteur.
- Nettoyer et graisser les coulisses et les flasques.
- Vérifier l'alignement des profilés.
- Vérifier l'efficacité de la manœuvre de dépannage de l'intérieur et de l'extérieur.
- Vérifier le dispositif de commande.



### **INSTRUCTION**

Graissez les coulisses et les flasques pour assurer une manœuvre silencieuse et sans à-coups.



### **INSTRUCTION**

Lorsque les températures risquent de descendre au-dessous de 0 °C, enduisez tous les joints en caoutchouc d'une fine couche de vaseline.



### **ATTENTION**

Remplir le carnet d'entretien, dater et signer.  
Mentionner les réparations.  
Faire signer le carnet d'entretien par l'exploitant.  
Signaler tout défaut ou réparation urgente.

#### **Pièces de rechange :**

Les pièces de rechange peuvent être commandées auprès de votre fournisseur. N'utilisez que des pièces d'origine et faites-les monter par un installateur professionnel.

**Nous vous recommandons de conclure un contrat de service après-vente avec l'antenne S.A.V. de votre région ou avec un partenaire agréé.**

## 8 Carnet d'entretien

Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	

Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	
Date de la visite :	Commentaires :
Entretien effectué par :	

## 9 Démontage et élimination des déchets



### **ATTENTION**

Trier toutes les pièces du système par matériau et les éliminer selon les prescriptions et directives locales.

Le système est notamment composé des matériaux suivants :

#### **Aluminium :**

- Lames/profilés
- Boîte d'engrenage
- Divers profilés et petites pièces
- Habillage du mécanisme

#### **Pièces en acier / fer :**

- Coffret de l'entraînement
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Petites pièces diverses comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

#### **Divers composants électroniques et électromécaniques :**

- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Batteries au plomb et au cadmium-nickel

#### **Divers plastiques :**

- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs

#### **Liquides**

- L'huile (contenue dans le moteur) doit être éliminée avec les déchets spéciaux.

10 Déclaration CE de conformité

## Contact

→ France

record portes automatiques SAS – 6, rue de l'Orme St-Germain – F-91165 Champlan CEDEX  
tél. : + 33 1 69 79 31 10 – e-mail : [info@record.fr](mailto:info@record.fr) – web : [www.record.fr](http://www.record.fr)

→ Suisse

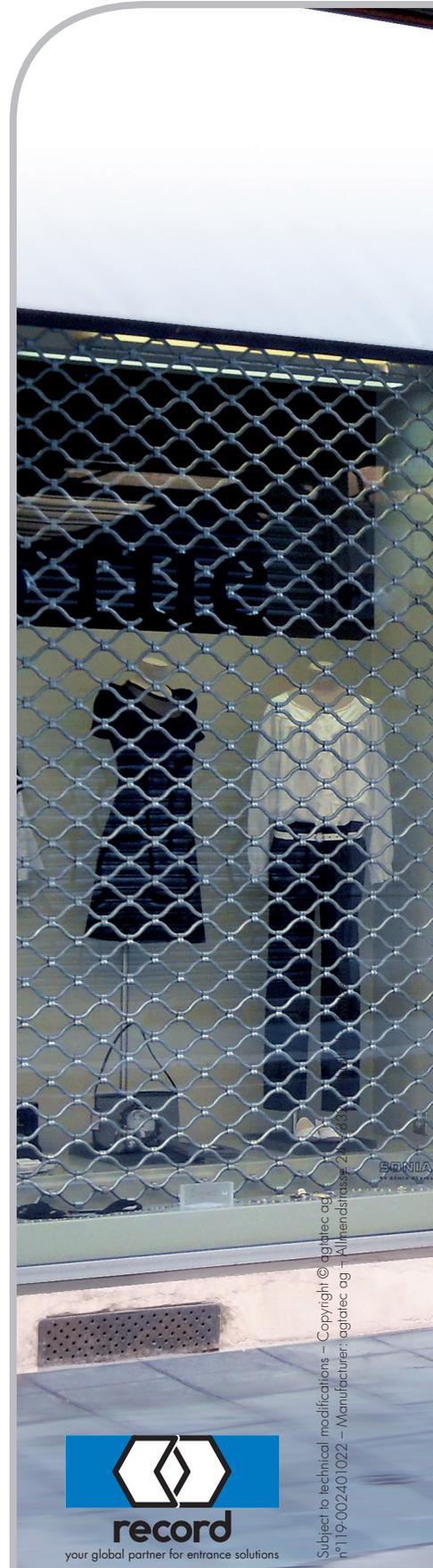
record Türautomation SA – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse  
tél. : + 41 44 954 91 91 – e-mail : [info@record.ch](mailto:info@record.ch) – web : [www.record.ch](http://www.record.ch)

→ record global export

agtatec sa – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse  
tel.: +41 44 954 91 91 – e-mail: [export@record.global](mailto:export@record.global) – [www.record.global](http://www.record.global)

→ Siège

agtatec sa – Allmendstrasse 24 – 8320 Fehraltorf – Suisse  
tel.: +41 44 954 91 91 – e-mail: [info@record.group](mailto:info@record.group) – [www.record.group](http://www.record.group)



**record**

your global partner for entrance solutions